



SE-Unsa 04

Bourse du travail – 42 boulevard Victor Hugo - 04 000 DIGNE LES BAINS

Tel : 04 92 32 29 05 Mobile : 06 88 10 69 21

Courriel : 04@se-uns.org <http://sections.se-uns.org/04>

Déclaration liminaire CTPD du 6 septembre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en cette rentrée 2011, ce n'est pas de gaieté de cœur que les enseignants et les personnels d'éducation ont repris le chemin de leurs écoles et de leurs établissements. Cette dernière année scolaire du quinquennat s'annonce en effet particulièrement éprouvante pour les personnels. Elle le sera aussi pour leurs élèves qui vivent, année après année, une dégradation mesurable de leurs conditions de scolarisation.

Les effets cumulatifs de quatre années de suppressions d'emplois à gros goulot, de modifications structurelles imposées, de réformes rétrogrades ou non abouties affaiblissent notre École. Alors même que la crise qui s'enkyste exige de penser l'avenir, d'investir dans l'Éducation, notre pays la considère comme un fardeau.

Ainsi, depuis quatre ans, le tableau Excel des gestionnaires s'est substitué au tableau noir des pédagogues. Les personnels ne se retrouvent pas dans une conception où tout se mesure à l'aune des économies. Le sens de leur métier leur échappe. Usés et désabusés, ils se sentent déconsidérés et cela d'autant plus que leurs conditions de rémunération ne tiennent pas les comparaisons internationales.

Ils se refusent à entrer dans un modèle en construction qui a pour objectif de changer la nature même de l'École. Un modèle où la concurrence, la performance, le management seraient les maîtres mots d'un système éducatif concurrentiel dans lequel l'éducation deviendrait un bien de consommation comme le montre le développement des cours particuliers qui n'ont jamais été aussi florissants, ou la scolarisation privée payante des enfants de deux ans qui vient d'apparaître dans l'académie de Lille.

Dans le même temps, ils perçoivent les limites d'un modèle républicain qui ne tient plus ses promesses et qui n'est plus en capacité d'offrir à chaque élève les voies de son épanouissement personnel et professionnel. Alors que, plongé dans l'angoisse de la crise économique et sociale, chacun veut le mieux pour ses enfants, l'école de la République peine à convaincre qu'elle est la solution. Surtout lorsque des collectivités territoriales ou des associations se voient contraintes de palier aux désengagement de l'éducation nationale en prenant en charge le salaire d'un professeur des écoles de maternelle à Puy St Vincent dans le département voisin ou ici même le salaire d'un enseignant spécialisé à l'IME la Durance.

Le SE-Unsa ose espérer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que les décisions qui seront prises ce jour ne viendront encore noircir ce tableau de rentrée.

Avec les élections professionnelles d'abord, les élections présidentielles ensuite, l'année scolaire 2011-2012 sera celle des choix. Pour le SE-Unsa, notre système éducatif est à la croisée des chemins. L'Education est un droit. Il doit être garanti par l'État et relève d'une mission de service public. Il faut tout à la fois faire cesser l'hémorragie des emplois et refonder l'École de la République. C'est tout le sens de l'appel à la grève du 27 septembre prochain qui marquera, pour le SE-Unsa, le premier temps fort d'une année scolaire combative pour que ça change !

De la même manière, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, le SE-Unsa soutiendra les directeurs d'école dans le conflit qui les oppose au ministère, depuis qu'une instruction aux recteurs datée du 4 juillet est venue sonner le glas des emplois-aidés dédiés à l'aide administrative des directeurs d'école, et ce contrairement aux engagements de février, pris, suite à une déclaration présidentielle, pour le maintien de ces emplois. L'appel du SE-Unsa aux directrices et aux directeurs d'école à une action de blocage administratif prend tout son sens.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie vous n'êtes pas sans savoir que pour répondre à la hausse des chiffres du chômage, le président de la République a récemment rendu publique la création de 20.000 emplois-aidés. Avec cette annonce, la balle est désormais dans le camp du gouvernement.

Le SE-Unsa, ainsi que les directrices et directeurs engagés à ses côtés dans ce combat plus que légitime, seront très attentifs aux décisions prises, afin que cette dernière annonce présidentielle se concrétise sans tarder par des emplois fléchés vers l'aide administrative et des recrutements sur tous les emplois laissés vacants. Faute de quoi, le conflit se durcirait.

La précarité de l'aide administrative ne peut durer plus longtemps. Pour le SE-Unsa, il devient urgent d'apporter une réponse pérenne aux besoins réels des écoles avec des emplois qualifiés et reconnus. Au-delà, il faut engager une réflexion plus large sur le fonctionnement même des écoles primaires et sur la direction d'école.

Je vous remercie Monsieur l'Inspecteur d'Académie de l'attention que vous avez bien voulu porter à ces propos.

Pour le SE-Unsa 04

Céline FAURAND